

ANNEXE 1 : Renseignements concernant la facturation – Société MARTIN

1. Le 4 décembre : facture n° A1201 reçue d'un fournisseur français libellée en euros.

	Quantités	Prix unitaire	Montant
Composants électroniques pour machines outils	12	550	6 600,00
TVA à 19,6 %			1 293,60
Net à payer			7 893,60

Règlement le 15 décembre 2000 par virement bancaire.

2. Le 6 décembre : facture n°A1204 reçue d'un fournisseur danois libellée en couronnes danoises.

	Quantités	Prix unitaire	Montant
Câblage pour machines outils	2 500	12,36	30 900,00
Net à payer			30 900,00

Règlement le 20 février 2001 par virement bancaire.

3. Le 13 décembre : facture n°V1208 envoyée à un client français libellée en francs français.

	Quantités	Prix unitaire	Montant
Machines outils	4	350 000	1 400 000,00
TVA à 19,6 %			274 400,00
Net à payer			1 674 400,00

Règlement 10 % comptant, le solde le 15 mars 2001.

L'entreprise MARTIN reçoit le 16 décembre, pour cette facture, un chèque bancaire libellé en euros d'un montant de 25 526,06 euros.

4. Le 22 décembre : facture n°V1212 envoyée à un client italien libellée en francs français.

	Quantités	Prix unitaire	Montant
Machines outils	2	273 000	546 000,00
Net à payer			546 000,00

Règlement le 31 janvier 2001 par virement bancaire.

Pour les opérations intracommunautaires, l'entreprise dispose des numéros d'identification de ses partenaires commerciaux. Le Danemark, membre de l'Union européenne, n'appartient pas à la zone euro.

Un euro = 6,55957 francs français (FRF).

Cours des devises :

Dates	un euro (EUR) =
6/12	7,4574 DKK (couronnes danoises)
31/12	7,4318 DKK

ANNEXE 2 : Informations sur l'échange des chariots élévateurs – Société MARTIN

Au cours du mois de novembre 2000, l'entreprise MARTIN a décidé de changer un chariot élévateur qui ne donnait plus satisfaction pour en acquérir un neuf plus performant.

Elle a reçu le 10 novembre la facture suivante, libellée en francs, de son fournisseur VANGELIS.

Chariot élévateur modèle FIRE.....	90 000,00
Remise spéciale 10 %.....	(9 000,00)
Frais de mise à disposition.....	2 500,00
Reprise ancien chariot modèle AC.....	(25 000,00)
Net hors taxes.....	58 500,00
TVA 19,6 %.....	11 466,00
Net taxes comprises.....	69 966,00

Règlement 10 % comptant par chèque bancaire, le solde en trois mensualités égales les 20 janvier, 20 février et 20 mars 2001.

Concernant cet échange, seule l'écriture suivante a été enregistrée :

	10 novembre 2000		
471	compte d'attente	69 966,00	
512	banque		6 996,60
404	fournisseurs d'immobilisations		62 969,40
	Facture n°D1108 VANGELIS		

Le chariot modèle AC avait été acquis d'occasion auprès de ce même fournisseur pour 50 000 F (montant hors taxes) le 15 novembre 1998 (TVA déductible à 20,6 %).

Ces deux modèles ont une durée de vie de 5 ans au moment de leur acquisition et l'entreprise MARTIN considère l'amortissement linéaire comme économiquement justifié. Toutefois, elle pratique l'amortissement dégressif chaque fois que cela est possible (coefficient : 2).

Nota : le montant des annuités d'amortissements sera arrondi au franc le plus proche.

ANNEXE 3 : Informations concernant l'entrepôt de stockage – Société MARTIN

L'entreprise MARTIN a pu construire elle-même un entrepôt de stockage grâce à divers matériaux achetés et à l'utilisation de son personnel.

La construction a commencé le 18 octobre 1999 et s'est achevée le 1^{er} avril 2000, date de la première utilisation.

Vous disposez des renseignements analytiques suivants :

	en 1999	en 2000
Matériaux utilisés	124 300	135 700
Charges de personnel	90 000	110 000

L'écriture nécessaire a été correctement comptabilisée le 31 décembre 1999, mais rien n'a été enregistré au moment de l'achèvement de l'entrepôt.

Cette immobilisation sera amortie linéairement sur 15 ans.

ANNEXE 4 : Renseignements concernant la situation fiscale de la société MARTIN

Résultats fiscaux de la société MARTIN au titre des trois derniers exercices.

	1997	1998	1999
Résultat fiscal imposable au taux de droit commun	400 000	480 000	552 000
Plus-value nette à long terme	néant	25 000 (1)	34 000 (2)

(1) il s'agit d'un produit de cession de titres de participation.

(2) il s'agit du montant net de redevances d'un brevet concédé par l'entreprise.

L'imposition forfaitaire annuelle dont est redevable l'entreprise MARTIN a toujours pu s'imputer sur le versement du premier acompte d'impôt sur les sociétés.

ANNEXE 5 : Extraits du mémento pratique Francis Lefebvre fiscal 2000**Paiement de l'impôt sur les sociétés – Acomptes provisionnels****§ 3197** Calcul des acomptes

La base de calcul des acomptes est déterminée d'après les résultats du dernier exercice clos à la date de leur échéance (exercice de référence). Elle comprend :

- d'une part, le bénéfice de référence, lequel correspond au bénéfice soumis au taux de 33 1/3 %
- d'autre part le résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets et produits assimilés.

Le montant des acomptes est fixé :

- à 33 1/3 % du total du bénéfice de référence taxé à 33 1/3 % soit 8 1/3 % de ce bénéfice pour chacun des acomptes
- à 19 % du résultat net de la concession de licences d'exploitation soit 4,75 % de ce résultat pour chacun des acomptes

Le montant des acomptes est arrondi au franc ou à l'euro le plus proche.

Contribution additionnelle

§ 3215 Les personnes morales redevables de l'impôt sur les sociétés au taux normal ou au taux réduit de 19 % sont assujetties à la contribution additionnelle de 10 %.

§ 3218 Assiette et calcul

La contribution additionnelle due au titre d'un exercice est assise sur l'impôt sur les sociétés calculé au taux normal de 33 1/3 % sur le résultat de l'exercice et, le cas échéant, au taux réduit de 19 % sur les plus values à long terme.

Le montant de la contribution de 10 % est déterminé en appliquant à l'impôt de référence ainsi défini, arrondi au franc ou à l'euro le plus proche, le taux de 10 %.

§ 3222 Acompte dû au titre de la contribution additionnelle de 10 %.

Les entreprises qui clôturent leur exercice entre le 1^{er} mars et le 31 décembre inclus doivent procéder à un versement anticipé à valoir sur la contribution définitive due au titre de l'exercice. Cet acompte est égal à 10 % de l'impôt de référence, calculé sur les résultats de l'exercice précédent. Il est exigible en même temps que le dernier acompte d'impôt sur les sociétés de l'exercice et doit être acquitté au plus tard à la date limite prévue pour le paiement de cet acompte.

Revenus mobiliers**§ 2113** Abattement annuel

Certains revenus mobiliers (essentiellement les dividendes d'actions et les produits de parts de SARL) ne sont soumis à l'impôt sur le revenu que sous déduction d'un abattement.

§ 2114 Champ d'application

L'abattement s'applique :

- aux dividendes d'actions (cotées ou non) de sociétés françaises (ayant leur siège social en métropole ou dans les DOM) sous réserve, s'agissant des dividendes des sociétés non cotées, qu'ils soient encaissés par des personnes ne détenant pas plus de 35 % des droits sociaux dans la société ;
- aux produits de parts de SARL (...);
- aux intérêts des sommes inscrites en comptes bloqués d'associés.

§ 2115 Montant et modalités d'application

L'abattement est fixé :

- à 16 000 F pour les couples (avec ou sans enfant) soumis à imposition commune ;
- à 8 000 F pour les célibataires, veufs ou divorcés et pour les époux soumis à une imposition séparée.

ANNEXE 6 : Bilan de la société COMTE au 31 décembre 2000

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations incorporelles	78 600	Capital (2 000 actions de 250 F)	500 000
Immobilisations corporelles	733 200	Prime d'émission	200 000
Immobilisations financières	50 500	Réserve légale	45 000
Stocks et en cours	228 000	Autres réserves	233 200
Créances	382 000	Résultat de l'exercice	222 000
Disponibilités	128 000	Report à nouveau	6 000
Charges à répartir sur plusieurs exercices	65 000	Provisions réglementées	64 800
		Emprunt et dettes financières	163 000
		Autres dettes	231 300
Total	1 665 300	Total	1 665 300

ANNEXE 7 : Informations sur la répartition du résultat de l'exercice 2000 de la société COMTE

Les statuts de la société COMTE prévoient l'attribution aux actionnaires d'un premier dividende de 4,5 % du capital libéré et non amorti.

Les associés ont décidé de porter une somme de 40 000 F en réserve facultative et de distribuer un dividende maximal arrondi au franc inférieur.

La répartition du résultat se présente de la façon suivante avant fixation du superdividende :

Résultat de l'exercice :	222 000
Réserve légale : 5 % de 222 000 = 11 100 limitée à (10 % × 500 000) – 45 000.....	(5 000)
Report à nouveau 1999.....	6 000
Bénéfice distribuable.....	223 000
Intérêt statutaire : 4,5 % × 250 × 2 000.....	(22 500)
Réserve facultative	(40 000)
Solde disponible.....	160 500

ANNEXE 8 : Informations diverses sur la société COMTE

- Les immobilisations incorporelles comprennent uniquement des frais d'établissement non amortis pour 13 800 F et des logiciels.
- Les immobilisations corporelles comprennent des terrains acquis 300 000 F le 1^{er} janvier 1994 et estimés aujourd'hui à 650 000 F.
- Les immobilisations financières sont composées de 500 titres de la société ROUGET. Leur cours moyen du mois de décembre 2000 est de 113 F.
- Tous les autres postes du bilan sont évalués à leur valeur comptable.
- Les résultats des deux derniers exercices s'élevaient à 76 000 F pour 1998 et 92 000 F pour 1999.
- La dernière augmentation de capital a eu lieu en 1997 ; tous les titres sont entièrement libérés depuis cette date.

Nota : le poste "reprises sur provisions et transferts de charges financières" contient uniquement des reprises sur provisions.

ENTREPRISE :

Société IMP (en francs)

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2000

CHARGES (hors taxes)	2000		PRODUITS (hors taxes)	2000	
		Totaux partiels			Totaux partiels
Charges d'exploitation			Produits d'exploitation		
Coût d'achat des marchandises vendues dans l'exercice		0	Ventes de marchandises		
° Achats de marchandises			Production vendue		10 478 103
° Variation des stocks de marchandises			Ventes	10 478 103	
Consommations de l'exercice en provenance des tiers		5 431 997	Travaux		
° Achats stockés d'approvisionnements	3 120 975		Prestations de services		
- matières premières					
- autres approvisionnements	3 120 975				
° Variation des stocks d'approvisionnements		55 670			10 478 103
° Achats de sous-traitance					
° Achats non stockés de matières et de fournitures		55 050			
° Services extérieurs :		2 200 302			
- personnel extérieur					
- loyers en crédit bail	124 210				
- autres	2 076 092				
Impôts, taxes et versements assimilés		275 566			
Sur rémunérations					
Autres		275 566			
Charges de personnel		4 588 770			
Salaires et traitements	3 774 041				
Charges sociales	814 729				
Dotations aux amortissements et provisions		198 066			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	184 111				
Sur immobilisations : dotations aux provisions					
Sur actif circulant : dotations aux provisions	13 955				
Pour risques et charges : dotations aux provisions					
Autres charges		3			
TOTAL		10 494 402	TOTAL		10 449 978
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Charges financières			Produits financiers		
Dotations aux amortissements et provisions			De participations		
Intérêts et charges assimilées		122 082	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Différences négatives de change			Autres intérêts et produits assimilés		584
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			Reprises sur provisions et transferts de charges financières		1 692
			Différences positives de change		
TOTAL		122 082	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Charges exceptionnelles			TOTAL		2 276
Sur opérations de gestion			Produits exceptionnels		
Sur opérations en capital :		0	Sur opérations de gestion		
- valeurs comptables des éléments immobilisés et financiers cédés			Sur opérations en capital		0
- autres			- produits des cessions d'éléments d'actif		
			- subventions d'investissements virées au résultat de l'exercice		
Dotations aux amortissements et aux provisions :		0	- autres		
- dotations aux provisions réglementées			Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnelles		
- dotations aux amortissements et aux autres provisions					
TOTAL		0	TOTAL		0
Participation des salariés aux résultats					
Impôts sur les bénéfices		29 000			
Solde créditeur = bénéfice			Solde débiteur = perte		193 230
TOTAL GENERAL		10 645 484	TOTAL GENERAL		10 645 484

ANNEXE 9 : Compte de résultat de l'exercice 2000 de la société IMP

CG-ARPG-M

ANNEXE 10 : Données prévisionnelles pour la société IMP

Pour le mois de juin 2001, vous disposez des données prévisionnelles suivantes :

- Chiffre d'affaires hors taxes : 750 000 F.
- Total des charges variables de production : 431 150 F.
- Production :

	M1	M2	M3
Nombre de circuits imprimés produits et vendus en juin	1 200	1 500	1 020
Coefficient d'équivalence concernant les coûts variables unitaires	1	1,4	0,8

ANNEXE 11 : Description des tâches dans l'entreprise BERTRAND

L'organisation du système informatique du cabinet permet le traitement simultané de différentes opérations. L'évaluation de la durée des tâches a été faite en tenant compte de la participation de plusieurs personnes lorsque cela est nécessaire. Vous n'avez donc pas à vous préoccuper de ces aspects du problème.

Code de la tâche	Descriptif des opérations à réaliser	Tâches immédiatement antérieures	Durée de la tâche en heures
	<i>Tri et classement des documents</i>		
A	Factures fournisseurs	-	2
B	Factures clients	-	3
C	Documents bancaires (relevés, carnets de chèques...) et autres	-	4
	<i>Enregistrement dans les journaux auxiliaires : précomptabilisation des documents</i>		
D	Factures fournisseurs	A	3
E	Factures clients	B	6
F	Documents de trésorerie	C	6
	<i>Saisie des écritures</i>		
G	Journal des achats	D	1
H	Journal des ventes	E	2
J	Journaux de trésorerie	F	3
	<i>Contrôles et corrections</i>		
K	Etats de rapprochement bancaires	J	3
L	Lettrage des comptes	K, G, H	3
	<i>Saisie des écritures de mise à jour des journaux</i>		
M	Journal des achats	L	1
N	Journal des ventes	L	2
P	Journaux de trésorerie	L	3
Q	Ecritures de centralisation automatique	M, N, P	1
R	Edition du compte banque	Q	1
-	Fin de tâche	-	-

ENTREPRISE :

Société IMP

TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(en francs)

Exercice 2000

PRODUITS	Montants	CHARGES	Montants	SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	2000
Ventes de marchandises		Coût d'achat des marchandises vendues		Marge commerciale	
Production vendue		ou Déstockage de production		Production de l'exercice	
Production stockée					
Production immobilisée					
Total		Total			
Marge commerciale		Consommations de l'exercice en provenance de tiers		Valeur ajoutée	
Production de l'exercice					
Total		Total			
Valeur ajoutée		Impôts, taxes et versements assimilés		Excédent brut d'exploitation (ou Insuffisance)	
Subventions d'exploitation		Charges de personnel			
Total		Total			
Excédent brut d'exploitation		ou Insuffisance brute d'exploitation		Résultat d'exploitation (bénéfice ou perte)	
Reprises sur charges et transferts de charges		Dotations aux amortissements et aux provisions			
Autres produits		Autres charges			
Total		Total			
Résultat d'exploitation		ou Résultat d'exploitation		Résultat courant avant impôts	
Quotes-parts de résultat sur opérations en commun		ou Quotes-parts de résultat sur opérations en commun			
Produits financiers		Charges financières			
Total		Total			
Produits exceptionnels		Charges exceptionnelles		Résultat exceptionnel (bénéfice ou perte)	
Résultat courant avant impôts		ou Résultat courant avant impôts		Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	
Résultat exceptionnel		ou Résultat exceptionnel			
		Participation des salariés			
Total		Total			
Impôts sur les bénéfices					
Produits des cessions d'éléments d'actif		Valeur comptable des éléments d'actif cédés		Plus moins valeurs sur cession d'éléments d'actif	